

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2025_105

Séance du 1^{er} décembre 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ le 1^{er} décembre à 20H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame Béatrice LATOUCHE, Maire

Présents :

Mme Béatrice LATOUCHE, M. Jacky DECERS, Mme Laurence HUTEREAU, M. Jean-Claude AMY, Mme Corinne BOUREL, M. Michel CHANTEPIE, Mme Ingrid LIÉNARD, M. Philippe DELAUNAY, Mme Céline PETIT, Mme Françoise CHANTOISEAU, Mme Alexandra CORBEAU, M. William DEROUET, Mme Graziella GANNE, Mme Morgane GARREAU, Mme Anaïs HÉRIN, M. Jean LE GALLET, M. Michel NÉRON, M. Pascal RENOU, M. Jean-Paul TRICOT, Mme Annie BOUTELOUP, Mme Monika BRETON, M. Claude ÉVEILLEAU, M. Roland FRIZON, Mme Sonia POTTIER, Mme Ghislène THOMAZEAU.

Absents excusés :

M. Gérard LEMOINE donne pouvoir à M. Michel CHANTEPIE
M. Mahmoud BEN KACHOUT donne pouvoir à Mme Alexandra CORBEAU

Absent :

M. Louis-Jean de NICOLAÏ

Secrétaire de séance : M. Philippe DELAUNAY

Membres : En exercice : 28
Présents : 25
Votants : 27

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 072-200077162-20251201-2025_105-DE



• SUBVENTION D'EQUILIBRE 2025 DU BUDGET RONSARD (N° 84604)

La section de fonctionnement du budget Ronsard étant en déficit, il y a lieu d'équilibrer par le virement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget Ronsard pour un montant de 217 815.62 €.

Les crédits budgétaires ont été prévus et sont disponibles dans le budget principal de l'exercice 2025 pour soutenir la subvention d'équilibre du budget Ronsard.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 1 abstention de M. Michel NÉRON, approuve cette subvention d'équilibre.

Le Secrétaire
M. Philippe DELAUNAY

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Préfecture le 3 décembre 2025.

Le Maire : Béatrice LATOUCHE